

USURPATION DU NOM DE L'AMF - L'ALERTE MISE EN LIGNE VERS DIFFÉRENTS SITES INTERNET, POUVANT INCITER À EXÉCUTER UN PROGRAMME INFORMATIQUE MALVEILLANT

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger!](#)

Tag: [Enquête](#)



L'AMF a mis en ligne un communiqué important sur l'usurpation de son nom.



L'Autorité des marchés financiers met en garde les professionnels contre une vague d'utilisation frauduleuse et malveillante de son nom renvoyant vers différents sites internet, pouvant inciter à exécuter un programme informatique malveillant

Vous trouverez le détail très précis de ce document avec le lien ci-dessous :

<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lautorite-des-marchés-financiers-met-en-garde-les-professionnels-contre-une-vague-dutilisation#xtor=EREC-20>

Nous rappelons que vous devez être très vigilant pour toute demande reçue de ce type.

Jamais un organisme comme l'AMF ne vous demandera de faire ces installations....

